

Ecrit par le 3 juillet 2026

Distillation pour cause de crise du vin rouge ? Le Gouvernement a dit non



Le Gouvernement a rejeté l'amendement de [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse, visant à créer un fonds de 240 M€ dédié a la distillation de stocks accumulés de vin rouge, alors que près de 3 millions d'hectolitres sont en cuve.

«Les 30 et 31 novembre 2022, lors de l'examen des crédits de la mission agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales du projet de loi de finances pour 2023, le ministre Marc Fesneau a émis un avis défavorable sur mon amendement visant à créer un fonds dédié à la distillation des stocks accumulés de vin rouge de 240M€.»

Objectif ?

«Eviter le gaspillage et de très nombreuses faillites. Il est impératif que ce vin, plutôt que d'être perdu, soit distillé. Aujourd'hui, près de 3 millions d'hectolitres, dont 1,2 millions d'hectolitres pour les côtes-du-rhône rouges, sont en cuve et les revenus de la profession s'effondrent entraînant des difficultés de trésorerie et des cours de vente de vin en vrac en chute libre.»

Ecrit par le 3 juillet 2026

En cause ? Une chute de la consommation de vin rouge

«La consommation de vin rouge a chuté en France ces dernières années, les mesures de rétorsion américaines, les effets de la crise Covid auxquels s'ajoutent les conséquences de la crise ukrainienne (coût de l'énergie, et notamment l'inflation) bouleversent la filière.»

Ne pas renoncer

«Il faut à tout prix assainir la situation et envisager dès maintenant un fonds dédié à la distillation des stocks accumulés de vin rouge, tout en incitant la profession à réorienter la production vers les vins rosés et blancs. Il convient de restructurer le vignoble, par une campagne d'arrachage sans gel de terre à la culture. Pour financer cette opération, j'avais proposé de prélever 240M€ sur le programme compétitivité, durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et de les affecter à un fonds dédié à la distillation des stocks accumulés de vin rouge.»

Pousser l'affaire

Et maintenant ? «Je vais voir avec le Sénat comment pousser l'affaire par le moyen d'une question orale ou écrite au Gouvernement à la rentrée de janvier afin de reproposer ce texte car il s'agit d'un vrai problème social et financier qui, outre d'impacter le Vaucluse est encore plus mal vécu par le Bordelais. Les habitudes alimentaires des français changent et l'on voit bien que les consommateurs se penchent désormais plus vers les vins blancs et rosés. Il faut trouver une solution pour écouler les stocks.»